

**Recommandations du Conseil municipal relatives à la proposition du Conseil administratif du 23 août 2023 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 400 800 francs destiné à l'amélioration des mesures de modération de la circulation et de sécurisation des déplacements dans la zone 30 du quartier des Eaux-Vives.**

*RECOMMANDATIONS*

(acceptées par le Conseil municipal  
lors de la séance du 25 mars 2024, dans le rapport PR-1586 A)

*RECOMMANDATION I*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif que les travaux durent le moins longtemps possible.

*RECOMMANDATION II*

Le Conseil administratif devra prendre contact et auditionner les associations d'habitants et de commerçants des Eaux-Vives et rendre rapport au Conseil municipal.